



Green Offshore



nextensa



Agidens

axe investments



indigo

medikabazaar
Procure & Cure



venturi



ACKERMANS & VAN HAAREN

INTENTION DE SCISSION DE CFE : DEME ET CFE AURONT CHACUNE LEUR PROPRE COTATION BOURSIÈRE, AVEC ACKERMANS & VAN HAAREN COMME ACTIONNAIRE À 62%

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ANVERS,

2 DÉCEMBRE 2021, 8.00

Information réglementée au sens de
l'arrêté royal du 14 novembre 2007.
Information privilégiée.



Intention de scission de CFE : DEME et CFE auront chacune leur propre cotation boursière, avec Ackermans & van Haaren comme actionnaire à 62%

Le conseil d'administration de CFE a annoncé aujourd'hui son intention de transférer sa participation de 100% dans DEME dans une nouvelle société (nom provisoire : Newco) par le biais d'une scission partielle et de rémunérer les actionnaires de CFE en émettant des actions de Newco. L'admission des actions Newco à la cote d'Euronext Brussels sera demandée. Cette Newco pourrait être, par la suite, fusionnée avec DEME.

Une fois la transaction finalisée, l'actuelle CFE aura été scindée en deux groupes distincts cotés en bourse : i) d'une part le groupe industriel CFE qui occupe des positions fortes sur le marché de la construction et de la promotion immobilière en Belgique, au Luxembourg et en Pologne, et ii) d'autre part DEME, un groupe mondial dans le domaine du dragage et de l'ingénierie marine.

Cette intention est soutenue explicitement par Ackermans & van Haaren. Ackermans & van Haaren restera l'actionnaire majoritaire des deux sociétés cotées avec un pourcentage de participation de 62 %, lequel ne sera pas modifié par cette scission.

Tout comme le conseil d'administration de CFE, Ackermans & van Haaren est convaincue que CFE et DEME seront ainsi mieux positionnés pour se consacrer à la réalisation de leurs propres objectifs stratégiques. En outre, la cotation séparée des deux sociétés contribuera à un focus et à une transparence accrue vis-à-vis des actionnaires et des marchés financiers et permettra au marché d'évaluer pleinement le valeur intrinsèque des deux groupes.

Fin 2013, Ackermans & van Haaren avait acquis le contrôle sur DEME et CFE. L'actuelle intention de scission partielle de CFE en

est une suite logique. Cette nouvelle étape n'a été rendue possible que par les progrès significatifs enregistrés ces dernières années dans la rationalisation des activités de CFE. Les activités de génie civil maritime ont ainsi été transférées à DEME et la partie non maritime de ces activités a été abandonnée. Les activités de construction ont été renforcées par l'acquisition d'Algemene Aannemingen Van Laere et il a été mis fin progressivement aux activités de construction déficitaires en Europe de l'Est et en Afrique. En tant que groupe industriel intégré, CFE se concentrera sur la poursuite du développement de ses quatre métiers complémentaires (promotion immobilière, construction, installations techniques et infrastructures ferroviaires) sur ses marchés principaux de Belgique, du Luxembourg et de Pologne.

La position de leader de DEME en tant que fournisseur mondial de solutions durables ('sustainable solutions provider') et plus particulièrement en tant que développeur et entrepreneur de parcs éoliens offshore en Europe, aux Etats-Unis, à Taiwan et au Japon, sera encore plus mise en avant par les marchés financiers. Pour rappel, avec les récents contrats pour les deux premiers parcs éoliens aux Etats-Unis, le carnet de commandes de DEME atteint un niveau record de plus de 6 milliards d'euros.

La préparation de la réalisation de la scission partielle de CFE telle qu'elle est envisagée prendra plusieurs mois et est soumise, entre autres, à l'obtention d'un ruling de la Commission de ruling belge et à l'approbation de la transaction par une assemblée générale extraordinaire de CFE, qui devra se prononcer à une majorité d'au moins 75% des votes. La scission et la cotation séparée de Newco devraient être achevées d'ici l'été 2022.

Ackermans & van Haaren se positionne comme le partenaire à long terme pour les entreprises familiales et les équipes de direction, avec pour objectif de développer ensemble des entreprises leaders dans leur secteur et de contribuer à un monde plus durable.

Ackermans & van Haaren est un groupe diversifié, actif dans 4 secteurs clés : Marine Engineering & Contracting (DEME, l'une des plus grandes entreprises de dragage au monde - CFE, un groupe de construction avec le siège central en Belgique), Private Banking (Delen Private Bank, l'un des plus grands gestionnaires indépendants de fonds privés en Belgique, et le gestionnaire de fortune JM Finn au R.-U. - Banque Van Breda, banque niche pour les entrepreneurs et les professions libérales en Belgique), Real Estate & Senior Care (Nextensa, un groupe immobilier intégré coté en bourse) et Energy & Resources (SIPEF, un groupe agro-industriel actif dans l'agriculture tropicale).

Sur le plan économique, le groupe AvH représentait en 2020, via sa part dans les participations, un chiffre d'affaires de 5,0 milliards d'euros et employait 22.331 personnes. AvH est coté sur Euronext Bruxelles et est repris dans l'indice BEL20 et le DJ Stoxx 600 européen.

Site web

Tous les communiqués de presse d'AvH et des principales sociétés du groupe, ainsi que l'"Investor Presentation", peuvent être consultés sur le site d'AvH www.avh.be. Les personnes intéressées qui souhaitent recevoir les communiqués de presse par e-mail peuvent s'inscrire via ce site web.

Calendrier financier

28 février 2022	Résultats annuels 2021
-----------------	------------------------

Contact

Pour d'autres informations,
veuillez vous adresser à :
e-mail: dirsec@avh.be

Jan Suykens
CEO – Président comité exécutif
Tel. +32.3.897.92.36

Tom Bamelis
CFO – Membre comité exécutif
Tel. +32.3.897.92.42

